

# L'ACCIOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

## Annonces :

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs  
Réclames, 1 franc.

### NOS FÊTES.

Nous le disions dernièrement : les fêtes que les diverses sociétés de notre ville donnent à l'occasion de la kermesse permettent de constater que « plus la société est composée d'éléments » modestes, plus elle s'efforce de faire bien et plus elle montre ainsi de déférence et d'égards » pour le public qu'elle invite. »

Les jeunes gens de Nivelles — pas tous, mais la crème, le dessus du panier — ont donné hier une fête que les pères de famille invités par eux leur rendront l'année prochaine.

Que font les jeunes gens? Ils commencent par déboursier chacun vingt cinq francs; ils nomment ensuite une commission organisatrice et puis, fatigués de ce double effort, ils attendent le moment d'endosser l'habit noir.

Quant à la commission, composée des jeunes gens les plus actifs et les plus dévoués, elle lance les invitations, elle s'occupe de l'orchestre et de la décoration de la salle et puis... c'est tout. De sorte que la partie la plus instruite de la jeunesse nivelloise, celle qui dispose de plus de ressources et qui a pour elle le temps, l'argent, les relations, se borne à donner tous les deux ans un simple bal qui coûte cher et vilain aux invités, puisque ces derniers souscrivent généralement une année comme pères de famille et l'année suivante comme pères... des jeunes gens souscripteurs!

Que font les sociétés bourgeoises? Elles donnent en moyenne deux fêtes par an; elles ont soin de faire précéder le bal d'un concert à la réussite duquel chacun s'empresse de travailler. Si l'on est riche, on fait venir des artistes étrangers; si l'on est pauvre, on tâche de s'en tirer avec les éléments dont on dispose; mais au moins ne se présente-t-on pas à son public les mains vides et lui sert-on une chansonnette, un rien, quelque chose enfin! Mais jamais, jamais on ne se contente d'ouvrir les portes du Waux-Hall et de mettre à la disposition de ses invités un orchestre qui les fasse danser.

Que font les sociétés ouvrières? Elles font mieux encore, celles-là, et l'on n'apprécie pas assez ce qu'elles font : voilà des ouvriers, qui travaillent toute la semaine, qui n'ont ni loisirs, ni ressources; qui, par tout ce qui leur manque, semblent réduits à l'impuissance et qui cependant se mettent résolument à l'œuvre et après bien des efforts, après bien des difficultés vaincues, parviennent à organiser des fêtes, et de belles fêtes!

Ils forment des sociétés dramatiques : six mois avant la représentation, les répétitions commencent; les dimanches après midi; les lundis « après quatre heures; » pendant les dernières semaines, toutes les soirées après neuf heures, sont consacrées aux répétitions; ces wallons étudient des pièces françaises; ces ouvriers, dont les goûts et le langage ordinaires effarouchent peut-être votre délicatesse, n'inter-

préient que des pièces morales et ne choisissent que des œuvres où le crime est châtié et la vertu récompensée : c'est même leur travers; et les œuvres qu'ils choisissent sont parfois monotones à force d'être vertueuses.

Réfléchissez que ces fêtes ne coûtent pas seulement à ces braves gens du temps et du travail, mais qu'elles leur coûtent aussi de l'argent : s'ils jouissent parfois d'un léger subside (la nouvelle société l'Alliance dramatique n'en a pas) il est bien vite absorbé! Et les dépenses personnelles auxquelles ils sont astreints, les chopos qu'ils doivent boire « au local » pendant les répétitions, ne comptez-vous pas tout cela? Ces frais sont bien petits, me direz-vous, mais le budget aussi n'est-il pas bien mince?

Nous entrons dans ces détails, parce que nous regrettons de voir combien peu ces sociétés sont encouragées et parce que nous voudrions les voir prospérer.

Ces fêtes pacifiques prouvent que les ouvriers ont d'autres besoins que des besoins matériels et il semble qu'il soit du devoir de chacun d'encourager des sociétés telles que la Jeune Garde, l'Alliance et l'Union chorale.

Strois.

### LA PROCESSION.

C'est par une pluie battante que s'est effectué, dimanche dernier, le départ de la procession.

Malgré ce temps désespérant, il y avait beaucoup de monde, à 7 heures du matin, en face de la collégiale. La plupart des assistants étaient des ouvriers, habitués à se rendre à la messe du matin avant d'aller chez leur barbier. Assez bien de campagnards étaient également arrivés pour prendre part à ce pèlerinage.

Un peu avant 7 heures, on fait sortir le char sur lequel se trouve la chasse en chêne sculpté. Les chevaux qui doivent le trainer dans sa promenade à travers les champs arrivent un à un, et sont aussitôt attelés.

Rendons hommage en passant au zèle, qu'ont déployé et que déploient chaque année en cette circonstance MM. Clément Gilson et Demeur, en mettant la main aux derniers préparatifs du cortège.

Enfin on s'en va. La société d'Harmonie est en tête et joue de nouvelles et belles marches.

Le clergé vient ensuite, puis le char dont les chevaux sont conduits par leur propriétaire respectif. Suivent MM. Deburler, bourgmestre, Carly, échevin, Hance, conseiller, et la foule des pèlerins.

Au faubourg de Mons, arrêt. La procession continue sa route et l'Harmonie, reconduit à l'Hôtel de ville, aux accents d'un pas redoublé entraînant, la fraction du conseil communal qui a assisté à la cérémonie.

Là, M. le bourgmestre remercie les musiciens, puis chacun s'empresse de fuir car la pluie ne cesse de tomber.

Contrairement à ce que nous avions dit dimanche dernier, la société d'Harmonie ne s'est pas arrêtée à l'estaminet Sainte Barbe; nous avons complètement perdu de vue que les membres du conseil communal qui assistaient au cortège, ne pouvaient déceintement redescendre en ville sans escorte... et encore moins s'arrêter en route pour boire la goutte au comptoir.

Que dire de la rentrée de la procession, sinon que le temps a encore une fois tout contrarié?

A une heure, un petit rayon de soleil fait son apparition. Le conseil communal presque au complet, précédé par la société royale des Amis de la concorde et suivi par quelques gendarmes à cheval, se rend au faubourg de Mons où se trouve le char qui a subi un nettoyage en règle. Le clergé et diverses sociétés viennent bientôt les rejoindre. La procession descend la rue de Mons, mais arrivée près de l'école régimentaire, la pluie se met de nouveau à tomber, ce qui cause un certain désarroi.

On arrive sur la grand'Place, que la foule ordinaire de ce grand jour a désertée, et l'on rentre directement à la collégiale, sans faire le tour traditionnel de la place St Paul...

VAS-Y-VIR.

### L'Harmonie.

Le Waux-Hall a rarement présenté un coup d'œil aussi agréable que lundi dernier, à la fête de l'Harmonie. Sans doute, il y a toujours un certain nombre qui s'abstient de paraître à ces fêtes bourgeoises, si suivies autrefois; mais ce certain monde a tort et perd l'occasion de passer quelques heures qui, ne leur en déplaît, nous paraissent, à nous, bien agréables et bien douces.

Les plus jolies filles de Nivelles étaient là et leur présence garantissait du succès de la fête. Nous avons constaté avec plaisir que l'une d'elles (l'une des plus admirées pour sa beauté) avait dégagé son front de ces « chiennes » que nos jeunes filles continuent à porter. Serait-ce une mode nouvelle? Nous l'espérons et nous aimons à croire que l'exemple sera suivi, car en cachant votre front comme vous le faites depuis plusieurs années, Mesdemoiselles, vous enlevez à votre physionomie une grande partie de son expression.

La Société d'Harmonie, qui ouvrait et clôturait le concert, fait chaque jour de nouveaux progrès. Nous sommes heureux de le constater et nous voyons avec plaisir l'état de prospérité dans lequel son chef, ses administrateurs et ses membres savent maintenir cette belle Société, vieille aujourd'hui de quatre-vingt quatre ans!

Le talent de M. Marchand est trop connu et trop apprécié à Nivelles pour que nous ayons besoin de dire combien le public a pris plaisir à l'entendre et à l'applaudir dans les deux variations pour flûte qu'il a si brillamment exécutées. La suffisance est l'écueil de bien des artistes; que M. Marchand nous permette de lui dire que son écueil, à lui, c'est sa modestie. Il est si simple qu'il s'ignore et qu'il s'efface : il

a « la pâte en main : » pourquoi ne la pétrit-il pas ?

Nous voudrions parler avec éloge de M. Dautzenberg; mais nous ne savons lui pardonner le choix malheureux de sa deuxième romance que l'on peut résumer dans ce vers :

Partout le vice a remplacé l'amour!

Quant à M. Baugniet, sa réputation est faite, et comme il mérite sa réputation! Je ne parle pas du chanteur et du comédien, qui sont excellents : ce que nous admirons en lui, c'est l'observateur. Tout est fidèle, tout est vrai dans ce qu'il dit; l'illusion est si complète que l'on s'y abandonne presque malgré soi; mais après, par la réflexion, on se rend compte de la perfection et je dirai de la nature *artistique* de son travail et l'on admire sincèrement *l'artiste*.

Le quatuor qu'ont exécuté MM. Hector Declercq, René Marchand, Emile Pietquin et Louis Rousseau nous a fait grand plaisir et nous félicitons ces jeunes amateurs qui jouent du violon avec autant d'aisance que de la flûte, du piano et de la clarinette.

Le bal qui a suivi le concert ne pouvait manquer d'être brillant et il l'a été; mais ne pourrait-on pas, à l'avenir, commencer la fête une heure plus tôt, de façon que la 1<sup>re</sup> partie du bal ne finisse plus à une heure du matin?

Et puis l'orchestre ne pourrait-il, ou se surveiller, ou se préparer? SOTRIAMONT.

#### DISTRIBUTION DE PRIX.

Mercredi, à sept heures du soir, a eu lieu au Waux-Hall la distribution des prix aux élèves des Académies de dessin et de musique.

Longtemps avant l'heure indiquée, une foule compacte avait rempli en un instant la vaste salle et tout Nivelles était accouru pour assister à cette solennité qui forme une des attractions de notre kermesse. Cette fête vraiment populaire obtient chaque année un légitime succès, et nous félicitons vivement l'Administration Communale de l'avoir instituée.

A 7 heures précises, le concert commence; d'abord la cantate *Gloire aux élus*, de M. Acris, très bien rendue par les élèves de l'école de Musique (c'est vieux mais cela fait toujours plaisir), puis le défilé des meilleurs élèves instrumentistes. Il nous est impossible de parler de chacun d'eux séparément, et faire leur éloge serait inutile; qu'il nous suffise de dire que le nombreux public les a vigoureusement applaudis, et que chacun

d'eux a obtenu un premier prix lors du Concours du 15 août dernier.

En résumé, concert très réussi malgré la difficulté des morceaux, et surtout malgré la chaleur intense qui régnait dans la salle et qui devait singulièrement incommoder les jeunes musiciens.

Cette fête est aussi un succès pour les Professeurs de l'école de Musique et les applaudissements que le public a décernés à leurs élèves prouvent qu'on apprécie leurs efforts; c'est grâce à eux que notre école de Musique est devenue une des meilleures académies du pays.

Seulement ne pourrait-on pas varier un peu le choix des morceaux de Concours? Il semble qu'en dehors du Trouvère, du Pirate, du Carnaval de Venise, de la Fantaisie pastorale, etc., il n'y ait plus rien.

D'un autre côté, un certain public devrait bien aussi se rappeler qu'il est inutile de marquer la mesure avec le pied pendant l'exécution des morceaux. Il y a progressé cependant cette année, mais nous avons encore entendu des accompagnements très déplacés quand un morceau prenait une allure plus vive.

Après le concert a eu lieu la distribution des prix; une grande partie du Conseil communal ainsi que tout le corps des professeurs entouraient sur l'estrade la table chargée de prix, pendant qu'en bas on se disputait les programmes que la police était chargée de distribuer. Enfin tout le monde est servi, et M. le professeur Simon s'avance sur le bord de l'estrade pour faire... l'appel des lauréats.

On s'attendait au moins à un discours mais pas un mot ni du corps professoral ni de l'Administration Communale, (les sujets ne font pas cependant défaut), et la distribution des récompenses continue morne et monotone sans être seulement égayée par l'air traditionnel qui accueille chaque premier prix.

La foule s'écoule lentement de cette fournaise où elle était entassée, et en voyant la lenteur avec laquelle la salle se vide nous songions combien peu de personnes s'échapperaient si un incendie venait à se déclarer. Il serait temps, nous semble-t-il, de nous donner cette nouvelle salle de fêtes qu'on nous a promise, et si l'on en étudie les plans qu'on la fasse bien aérée et munie de nombreuses issues.

On avait cependant pris quelques précautions très louables, pour parer aux dangers d'incendie: deux échelles étaient dressées contre les fenêtres de la rue St André; deux tuyaux, munis de leurs lances, étaient

adaptés aux bouches d'eau et plusieurs pompiers en uniforme étaient prêts à courir à la première alerte. C'est bien mais ce n'est pas assez; car, dans la panique, combien de personnes périraient écrasées?

Après la cérémonie nos braves pompiers ont replié leurs tuyaux et l'un d'eux disait en dévissant sa lance: « C' en s'ra ni co pou audjourdu, no povons r'serrer les diques. » CLIPOTIA.

#### La Soirée de la Jeune Garde dramatique.

Il n'y avait pas beaucoup de monde, dimanche, à la soirée donnée par la *Jeune Garde dramatique*; mais le monde qui s'y trouvait et qui semblait être en famille s'est franchement amusé. Il est vrai que partout où se rend M. Gilson, le rire l'accompagne; et non seulement M. Gilson s'est produit à la fête de dimanche, mais il s'y est prodigué et l'on peut dire qu'il a interprété de façon remarquable les divers rôles qu'il s'était choisis; il a même, avec beaucoup de présence d'esprit, tenu souvent la perche à ceux de ses collègues que leur mémoire trahissait et il a agrémenté le texte original d'exclamations et de boutades de son cru, que l'on a saisies et vigoureusement applaudies.

Dans le *Violon de stradivarius*, M. Joseph Glautier a rendu avec beaucoup de naturel les trois rôles dont il était chargé; dans *Une victime de la terreur*, nous avons remarqué le jeu simple et la diction correcte de MM. *Ladrière* et *Mime*; mais c'est principalement dans *L'homme rouge* que ce dernier a montré de réelles qualités et nous avons pris plaisir à l'entendre. Quant à la farce qui a clôturé la soirée nous n'en parlerons que pour féliciter l'élégant porte drapeau dont le costume faisait habilement ressortir les formes harmonieuses et nous nous contenterons de citer le titre de cette pochade: *Antichicokadichikokodacandar*.

Quelques acteurs connaissaient mal leurs rôles; d'autres, n'ayant pas l'habitude des planches, étaient visiblement gênés; on ne s'était guère inquiété de la vraisemblance et nous avons été plus d'une fois étonnés d'apprendre que nous avions affaire à un vénérable aîné de quatre-vingts ans alors que l'acteur en question peine vingt; mais n'aurions-nous pas mauvaise grâce à nous montrer trop exigeants? Nous le croyons et c'est de bon cœur que nous applaudissons aux efforts de la *Jeune Garde* et que nous l'engageons à persévérer. S.

BERT.

Woye! c'est des vrais sonnis d'gafole! sans compter qu'avé ça ell' sont co dwe't' comme en' bras quand djé mouche en' nez! En' trouie avé n'tchenolle pass'rou bi intré.

DONE.

Eié s'tiesse, hon! vo diri in maïet d'quw'leu!

BERT.

C'est ni ça n'tiesse, c'est in saïa!

DONE.

Eh l'am! En' vo faut-i ni in agasse pou s'pépii vos tchitchés?

EL BARAQUI.

Si tu ne fous pas l'caup arrière dé mon boutique, ze te flanque....

BERT éié Done in s'sauvant.

Ilue! Ilue!

Tas d'arsoüies pou ça!

D'jà du sam'di, les marchands d'pains d'épices erlévont in coin d'leu twèle éié i vindont au paisans qui v'nou au marchi; comme dé jusse, el police fait chennance qu'ell' né l' z-es voet ni, pa'q' qu'il est des-findu d'vinde avant l'dimanche au matin; mais comme les affair' vont à ç' t'-heure, ou pou mieux dir' comme ell' né vont ni, c'es' ç' n'est ni avé tout leu vindatche qu'i povout fait ci à Nivelles qu'i s'arimr' démeurer 'squ'au bon temps sans trava; d'jai tout l'idée qu'i n'da ni même pou dé parler éié qu'on n'trou bi tout din n'tchansse. Surtout avé du temps comme il ont toudi à l'fiesse à Nivelles; on dirou qu'on l'fait pa in espré: Waiti ç' dimanche quéce temps d'tchi qu' nos avous co ieu! Etou, il avou wér dé d'gin à l'ville éié les baraquis n'aront ni fait leu bure dé ç' t'chaud' ci.

Cwèrt bi qué d'nai sté qu'in coup fai l'tour des inewettes despu dimanche, four' qué ça m'gène dé vir comme i fait trisse là d'ins? Bi i n'a à mitan ri! Djé voet bi in n'affaire, ni; c'est qu' d'n saquants années les inewettes saront comme à l'habitude in temps d'fiesse éié qu'on n'vira ni l'différence avé les aut' djous; c'est djá foursoüte à ç' l'heure, ainsi!

(La suite au prochain numéro).

## EL FIESSE A NIVELLES

I n'a ni grand chouse dé baraques es n'année-ci su l'fwère, en'do? Mais ça, i n'a ni à chwési; i no fura fai comme el tchat qui straume éié prind' patieince; co bi n'honnète ainsi pau temps qui court! D'ailleurs, tout bi considéré, djé ewé qu'i d'a co pu qu' l'année passée éié qu' l'année dé d'vant. Eié après tout, pou qué fai des baraques? Les liards sont râle, en'i, éié i d'a braumint des ciens, au moumint d'a ç' t'-heure, qui r'wéton à deux coups devant d'daller mindji in russe. Mais n'parlont' dédjá pu d' ces misér' là; pardonn' el temps comme i vi éié amusions-nous avé ç' qué nos avous.

Quéce révolution pou ça su l'place Saint Paul éié à l'z-alintours! Dédjâ n'sémain' devant l'fiesse on commence à rincontrer din les rues des gayards qu'on woet-bf tout' suite qué c'est des baraquis; invié l'mardi, el boutique Maïame arrive et despu adon s'qu'au sam'di au nût tous les gamins déville v'nont d'jurer l't-au long du djou et co à s'erem' dessus l'place. I n'a ni dandgi dé l'fat r'crii, allez! I sont rade au posse éié il a pou ewér' qu'i dé piein.

Tant qu'on n'fait qu' les boutiques, i d'jou à l'dr'gâie, ou bi au outou, ou bi à merbes; mais in coup qu'il a n'baraque qu'arril', c'est tout d'leu djou, savez; l'ecouront radmit vir qu'est ç' qué c'est in guculant: *En baraque! En baraque!* tout d'nême qu'i eriont: *In mass! In mass!* quand c'est l'djou, Ascouti-l'zé bi.

BERT.

Nom dé os! Djé n'djue pu, savez ni! là l'auvan n'voëturr' dé baraqui!

DONE.

Tiens woye! Dallonn' radmit!  
Vel'za voie du costé du méd'cin Lébon païus qué l'baraque arrive.

BERT.

Héé! c'est Saint Antoine!

DONE.

I n'est pas! Saint Antoine est djá arrivé.

BERT.

Il est! djé r'connais l'homme ni, ainsi! c'est l'cien qu'est djá v'nu avé l'chaudière.

DONE.

Héé! L'homme dé l'chaudière avou in bouc, ainsi!

BERT.

Est-ç' qu'i n'pu ni bi l'avoc' fouu d'ju, malin!

Eié c'est Bert qu'a raison savez! C'est l'cien qu'on a ieu tant d'plaisi avé il a deux twés ans quand il a v'nu avé dé marionnettes qu'i d'sou qu' ç'astou Mathieu Lansberg, ou bi n'buveuse dé péqué, ou bi aut'chouse allous, Gié qu'i d'sou ainsi m'chenn' qué d'l'intind' co:

« Tiens qui voilà? — C'est le coureus' dé bou'l'vard! » ou bi: « C'est un cordonnier, qu'il a mis des s'mell' dé « carton dédans ses souliers! Oh! canaie! qu'allons-« nous faire avé Messieurs et Mesdames? » Eié tous les d'gins respondim': « A la chaudière! »

Castou biess', dé n'dis ni l'contraire, mais il avou tout d'nême à rire avé tous les couyonades qu'i racontou là éié s'baraque astou toudi tout' plein' dé d'gins.

I faut cwère qu'il est bi destcheu despu adon, pa'q' qué ç' n'année ci il est là avé n'p'tit' fayeuse baraque dé ri du tout, éié i n'a ni l'air d'avoc' s'eu din l'jure.

Mais qu'est-ç' qué c'est pou in boucan qu'on mèn' l'auvan, hon? C'est ça! Là d'jé Bert éié Done avé l'police à leu cu. Ça n'povon ni manqui, djé vi d'intind' Bert qui d'sou à s'camarade:

« Avévez, Done! no dirou fai tonnerter les baraquis! Il aront fait comme il avint' dit, lassard. »

D'sus bi surpris si c'est co les mèm' marchands d'pains d'épices qué l'z-aut's années! Woye c'est co ieuss, çai! Tenais! là co toudi mes deux albrans in train d'dé fai bisqui iun!

BERT.

Waiti mon homme! Il a in ngz vo diri n'proun' d'altése! Eh l'homme! Ça couss' tcher pou avoc' in nez pavéye!

DONE.

Eié ses djambes, hon? vo diri des bastons d'timme!

Au moment où la tarte disparaît jusqu'au lundi de Pâques pour faire place aux doubles, la petite pièce suivante, qui nous est communiquée par un nivellois de notre connaissance, ne manque pas d'actualité.

### LA TARTE

#### I.

Il en est qui chantent la gloire  
Du plus modeste des ruisseaux ;  
D'autres disent qu'on ne peut boire  
De vrai vin que sur leurs côteaux.  
Moi, sans crainte que l'on me range  
Parmi ces bardes incompris,  
Je dis bien haut que l'on ne mange  
De la tarte qu'en mon pays (bis).

#### II.

Du fromage et de la verdure  
Coupant la pâte juste en deux ;  
Une fine croûte, un peu dure  
(Pas trop pourtant, disent les vieux) ;  
Enfin du beurre à forte dose  
Venant compléter ce régal,  
Voilà bien de quoi se composer  
La tarte du pays natal (bis).

#### III.

Sous l'ombrage d'une chamaille,  
O mes amis, que j'aime à voir  
S'installer toute une famille,  
Le dimanche, quand vient le soir !  
On boit de la bière légère,  
Qui mousse sans faire aucun mal ;  
On jase, on rit et l'on espère  
La tarte du pays natal (bis).

#### IV.

La voici, fraîche, appétissante,  
Toute chaude, sortant du four !  
On la goûte... et chacun la vante,  
Chacun en parle avec amour !  
Et tout en vidant la bouteille,  
Pas un, parmi ces cœurs épris,  
Qui ne chante cette merveille  
Qu'on nomme tarte du pays (bis).

Nous informons les Nivellois (et particulièrement les jeunes) que l'Acclot publiera avec empressement toutes les fantaisies — d'un certain mérite — en prose ou en vers qu'on voudra bien lui envoyer. La jeunesse de notre ville ne produit rien, dans aucun genre : pourquoi ? Est-ce inertie ou incapacité ? Nous croyons que c'est insouciance.

### Boîte du Journal.

Nous avons reçu de M. Cent Vingt, trop tard pour l'insérer dans notre dernier n<sup>o</sup>, une lettre disant en substance qu'il reconnaît la difficulté de trouver une rosière; qu'il n'a d'ailleurs pas la compétence voulue pour mettre en pratique sa proposition et que la rédaction de l'Acclot lui semble mieux que personne à même de mener à bien pareille entreprise.

Nous remercions M. Cent Vingt de la bonne opinion qu'il a de nous; mais, Dieu merci, ce n'est pas la besogne qui nous manque et nous ne nous sentons ni le courage ni le désir d'entreprendre une tâche aussi délicate que celle là.

L'incident serait-il donc clos?

Aux d'Jean potatches qui f'sont l'Acclot à Nivelles. Dj'ai ieu l'occasion d'lire in coup ou deux vo gazette, et din l'sienne d'alier, djé voé qu'on pû s'abonner pou 2 frs 1/2 pou Nivelles, mais comme djé n'sai ni l'prix pou Bruxelles, vo pavez toudi mé l'invoui in fsant r'cêvoer pau posse a m'maiso à Bruxelles ou bi fai touchi pa vo frère qui passe tou les d'jours su m' n'huche.

Boudjou fi!  
\*\*\*\*, rue du Midi.

Conv'nu, fi! vo r'ceyrez l'Acclot tous l'dimanches pau posse à Bruxelles sans que l'prix seuch' rhaussi. Sarinn' méieu p'ler? Ça fait qu' vo no d'vez deux francs ciquante. — Bi n'a vos ord' savez!

Au dernier moment, nous recevons de « Cascadet » une lettre nous priant de signaler la façon singulière dont certaines invitations au bal des jeunes gens ont été lancées.

Soit! mais, pour l'amour de Dieu, qu'a donc à voir l'Acclot dans tout ceci?

### ACTES OFFICIELS.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil communal de Nivelles a nommé M. le docteur Ed. Tamine vaccinateur des indigents, en remplacement de M. le docteur Lebon, démissionnaire.

### A DROITE ET A GAUCHE.

M. Emile Jacquemin a obtenu à l'Exposition Internationale d'Hygiène d'Ostende le diplôme d'honneur pour ses clôtures métalliques.

Contrairement à ce que nous annonçons dans notre dernier n<sup>o</sup>, c'est aujourd'hui, que s'ouvre au Club universitaire le poll pour le renouvellement de la Commission.

Pour rappel, c'est aujourd'hui qu'a lieu, à 11 1/2 heures du matin, sur le kiosque de la grand'place, le concert de la Gavotte.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui dimanche, que la Société le Cercle Musical, donnera un concert suivi de bal en la salle du Waux-Hall.

Nous ne saurions trop engager les Nivellois à assister dimanche prochain à la soirée que donnera au Waux-Hall l'Alliance dramatique. Programme: Robert chef de brigands, drame en 5 actes.

Trente lièvres, six faisans et un lapin, voilà le résultat de la traque à laquelle ont pris part mardi dernier, au bois du Saint-Sépulchre, dix neuf chasseurs invités par M. L. Dept. M. Paul Mercier a été roi de la chasse.

Nous connaissons les fausses dents, les fausses poitrines, les faux cheveux et les faux..... nuages mais ce que nous ne connaissons pas encore ce sont ces appareils en carton par lesquels certains chasseurs remplaçant, dans leurs grandes bottes, les mollets absents.

Un jour de cette semaine, comme notre éditeur s'étonnait du prix exorbitant que lui offrait de ses cartons de rebut un chiffonnier de notre ville, celui-ci s'écria: « Comment, Mossieu, vo n'savez ni qué ça serve à fer des faux mollets on ces cartons là? Ça s'poute bramint a s'theure savé. Vos n'cêverf jamais comme istou prop' avé el chasseur qui davou din ses bott' laut' djou pu occasionner ni dégat ni accident. » Cela devait lui faire une belle jambe.

Les années précédentes, le cordon de gaz qui entoure le kiosque servait chaque dimanche de la Fête à illuminer la Grand'Place. Dimanche dernier, aussitôt le concert d'Harmonie fini, obscurité complète. Pourquoi?

Lundi dernier, vers 5 heures du soir, un singe s'est échappé de la ménagerie installée sur le champ de foire: grâce à l'intervention de deux de nos jeunes concitoyens, MM. Fernand Hautain et Jules Chantrenne (Esplanade), cet animal a été rendu à son maître avant d'avoir pu occasionner ni dégat ni accident.

Nous félicitons ces messieurs de leur belle conduite et nous espérons qu'une récompense honorifique sera le prix de leur courage.

Un employé du ministère avait cette semaine une altercation avec un irascible nivellois.

Au milieu de la discussion, ce dernier s'écria: « Alléie! on vo paye twé cints francs par mwé pou fai des « Bon Dieu » din vo bureau! » Bien tapé!

Lorsque les autorités assistent à une cérémonie quelconque au Waux-Hall, elles se rendent directement, par le milieu de la salle, aux sièges qui leur sont destinés. Nous leur conseillons de faire un détour et de passer sous la galerie de gauche: il leur sera permis ainsi de respirer l'odeur pénétrante qui

embaume la salle et qui..... mais on m'a compris. Beaucoup d'eau et un peu de chlore, s'il vous plaît!

Les mœurs anglaises vont-elles nous envahir? Il faut le croire, car après les bookmackers au langage singulier, voici maintenant que l'on essaye ici de boire en société comme le font nos voisins d'outre mer.

Dimanche, on a pu voir, dans un de nos cafés les plus fréquentés, quelques jeunes gens qui ont fait servir de hanap un ustensile de ménage de première nécessité, qu'ils avaient gagné à la foire.

Après l'avoir fait remplir de fero, ils se sont mutuellement passé la coupe qui s'est vidée en un clin d'œil..... dans le gilet d'un d'entre eux qui avait voulu y mouiller les lèvres avec trop d'empressement.

Nous prévenons messieurs les forains que l'Acclot n'a jusqu'ici envoyé aucun reporter visiter leurs installations. La personne qui cette semaine s'est présentée chez eux en cette qualité s'est donc parée d'un faux titre.

La société royale Les Amis de la Concorde (fanfare) de notre ville, donnera le lundi 8 octobre 1888, dans la salle du Waux-Hall un Concert suivi de bal.

### Programme :

#### 1<sup>re</sup> PARTIE.

1. Aller et retour, marche militaire . . . . . J. Bastin.
2. Ouverture . . . . . Steenebrugen.
3. Morceau de concert pour saxophone-alto, exécuté par M. J. Bastin, 1<sup>er</sup> prix du conservatoire royal de Bruxelles. . . . . N. Beerkman.
4. Andante et Polonaise pour trombone, exécuté par M. J. Lempereur . . . . . J.-B. Colyns.
5. Chansonnette comique dite par M. Fonteyne, 1<sup>er</sup> prix d'honneur au concours de chansonnette. . . . .

#### 2<sup>e</sup> PARTIE.

1. Fleurs des prés, fantaisie. . . . . J. Bastin.
2. Septuor, exécuté par des membres de la société. . . . . Herzezee.
3. Fantaisie sur la Norma, pour saxophone-alto, exécuté par M. J. Bastin. . . . . Mayeur.
4. Chansonnette comique dite par M. Fonteyne . . . . .

### État-civil de Nivelles.

Du 29 septembre au 6 octobre.

**Naissances.** Madeleine-Adèle-Louise Tamine. — Firmin-Emile-Ghisl. Barigant. — Louise-Philomène-Ghislaine Ringuet. — Jules-Charles-François-Ghisl. Charlier. — Emile-Valentin-Ghislain Saintes.

**Mariage.** Louis-Florent-Désiré Castelain, 36 ans, notaire, avec Laure-Marie-Aubeline-Joseph Mathieu, 36 ans, propriétaire.

**Décès.** François-Adolphe-Ghislain Hemberg, 36 ans, tourneur en fer, époux de Eloïse-Marie-Louise Lépine, décédé faubourg de Soignies. — Jean-Joseph-Ghislain Tisman, 66 ans, badigeonneur, veuf de Marie-Françoise Petit et de Anne-Joseph Bouteau, décédé boulevard de la Batterie. — Florence-Ghislaine Nonnon, 30 ans, sans profession, décédée rue de Charleroi. — Marie-Catherine-Ghislaine Boucqueau, 81 ans, propriétaire, veuve de François-Joseph Delhelvre, décédée rue Bléval.

### Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 5 et 6 Octobre 1888.

#### Ont été condamnés :

Félicien T., de Nivelles, pour coups et injures à 70 fr.  
Joachim D., de Nivelles, pour établissement insalubre à 20 fr. 20.

Custave D. et Léopold D., de Nivelles, pour bris de clôture, rébellion, coups, etc., le 1<sup>er</sup> à 8 jours et 97 fr. et le second à 8 jours et 112 francs.

### Marchés de Nivelles du 6 Octobre.

Froment les 100 kilogs, 19,00 francs — Seigle 13,25 — Avoine indigène, 12,00 — Escourgeon, 16,50 — Beurre, le 1/2 kilog 1,25 — Œufs, les 26, 2,30.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

A la requête des héritiers de M. Polydore Gailly, en sa vie rentier à Nivelles.

Le lundi 15 octobre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet enseigné « au Perroquet », tenu par M. François Tamine, rue S<sup>te</sup> Anne à Nivelles, les biens ci-après désignés situés à Nivelles.

1<sup>o</sup> **Une belle Maison de rentier**, nouvellement construite, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, buanderie, cour, eau de la ville et eau de pluie, vastes souterrains, trois chambres à coucher, deux mansardes et beau grenier, le tout, sis faubourg de Namur.

Cette maison est occupée par M. Aimé BURLE, au loyer annuel de 450 francs.

2<sup>o</sup> **Une Maison à usage d'estaminet**, même faubourg, composée de trois places à rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage, grenier et deux mansardes, caves et cour, eau de la ville et eau de pluie.

Cette maison est louée à M. François LEBLON, moyennant un loyer de 350 francs l'an.

3<sup>o</sup> **Une Maison** avec cour et jardin, sise rue Marlet, d'une superficie de 1 are, 28 centiares.

Occupée par M. Camille GILBERT, au loyer mensuel de 17 francs.

**A louer immédiatement :**

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

**A vendre à Nivelles :**

**Jolie Maison de Maître**

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1<sup>er</sup> étage de 4 chambres à coucher et salle de bain ; au 2<sup>e</sup> également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser au dit notaire.

Le dit notaire est chargé de vendre de la main à la main, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares 63 centiares, S<sup>on</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159 du cadastre.

**UNE TERRE** grande 44 ares 79 centiares, S<sup>on</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

**Vins et Spiritueux**

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

**Nouvelle Invention**

**SONNERIE PNEUMATIQUE**

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-POÊLIER. BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chaises de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriolles, potagers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tôle se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

**Fabrique et Magasin**

**DE MEUBLES**

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS MEUBLES DE TOUTS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MODÈLES, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE

SIÈGES, FANTAISIES

**J. DURIEUX-DIEUX**

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages

Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, coutils

Réparations en tous genres

Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

**ÉDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 18

**Vente de Parapluies et Ombrelles**

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

**JEAN ANDRIEUX**

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Jules HYBERNAUX-HOFMANN**

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets vendus et coupés tous les jours à 7 heures du matin.

**HAUTAIN Frères**

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

**LOUIS DEVILLE**

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis. Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé. Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Bulletin d'Abonnement au journal L'AIGLON

Abonnement de six mois, fr. 1,30

Le soussigné (t)

déclare s'abonner pour six mois, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'AIGLON.

Nivelles, le 1<sup>er</sup> Septembre 1888.

(Signature)

Abonnement d'un an, fr. 2,30

Le soussigné (t)

déclare s'abonner pour un an, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'AIGLON.

Nivelles, le 1<sup>er</sup> Septembre 1888.

(Signature)

(t) Nom, prénom, profession et adresse.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.